

Arrêté du 8 juin 2026 modifiant l'arrêté du 9 mars 2026 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Agence régionale de santé Provence-Alpes Côte d'Azur

NOR : SFHZ2630224A

La ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu l'article 119 de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale ;

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1432-3 et D. 1432-15 à D. 1432-17 ;

Vu l'arrêté du 9 mars 2026 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Agence régionale de santé Provence-Alpes Côte d'Azur,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'agence régionale de santé Provence-Alpes Côte d'Azur :

1. Au titre du I.- 2° a) de l'article D. 1432-15 :

- Carole MULLET, titulaire et Thierry ROMAN, suppléant, désignés par la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) ;
- Jean-Mary INZÉRILLO, titulaire et Nathalie CHAUSSE, suppléante, désignés par la Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des cadres (CFE-CGC) ;
- Philippe DEMAI, titulaire et Coraline TEYSSIE, suppléante, désignés par la Confédération française démocratique du travail (CFDT).

2. Au titre du I.- 2° b) de l'article D. 1432-15 :

- Jean-Marc CARRERAS, titulaire et Jean-Vincent ACHARD, suppléant, désignés par le Mouvement des entreprises de France (MEDEF).

Article 2

La secrétaire générale des ministères chargés des affaires sociales est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarités.

Fait le 8 juin 2026.

Pour la ministre et par délégation :
Le chef de service du Pôle Santé-ARS,
Yann DEBOS